ZR - VŒUX DE RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

MERCI DE JOINDRE 2 TIMBRES – JOINDRE UNE FICHE PAR ZR DÈS LA FIN DE SAISIE DES VŒUX EN AVRIL					
Discipline : Option postulée :		Si temps partiel demandé, QUOTITÉ :			
NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire (en CAPITALES) Prénoms :	Nom de nai	ssance :	Date de naissance		
Adresse (personnelle) : Code postal : LIIII Commune :	Adresse (de vae Code postal : L	cances) du/ ai	u/ :		
Iel.:Portable:	I el. : Portable :				

Courriel :

Situation administrative actuelle :

Catégorie :	Agrégé(e)	Certifié(e)	P. EPS	CE EPS	PLP	A.E.	CPE	CO-PSY
Zone de remplae ou ZR d'affectat	cement der ion	nandée	:					
Pour les collègue	es déjà TZF ation à titre d	R : léfinitif sur vot	re zone :		ablissement A	CTUEL de ratta	achement :	
 Vous avez été touché par une mesure de carte scolaire : En quelle année ? Ancienne zone ? Commune :Commune :								
- Date d'affectation sur cette zone ? Commune :								
Éléments de barème : • échelon : • ancienneté dans le poste :				bonifications (pour les acad bonifications p	familiales : démies les pr nombre d'enf rioritaires sur la	□ OUI □ N enant en comp ant(s) à charge a ZR au titre du	ON pte) e: handicap	DUI 🗆 NON

REMPLACEMENT à l'année

	VŒUX EXPRIMÉS*	TYPE ÉTABL.
1		
2		
3		
4		
5		

* Saisis sur SIAM: 🗌 OUI 🛛 NON

Si aucun de mes vœux ne peut être satisfait, je privilégie (classer 1, 2, 3) :

la localisation géographique

- le type d'établissement : je préfère un
- l'affectation sur un seul établissement

REMPLACEMENTS de courte ou moyenne durée

Pour une meilleure prise en compte de votre situation, n'hésitez pas à nous joindre un courrier explicatif que vous envoyez également au rectorat (précisions sur: situation familiale, moyens de locomotion, etc.)

N° de carte syndicale	IMPORTANT : autorisation CNIL	
	J'accepte de fournir au SNES*/SNUEP*/SNEP* et pour le seul usage syndica information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES*/SNUEP* informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxqu	al les données nécessaires à mon /SNEP* de me communiquer les elles il a accès à l'occasion des
Date remise cotisation	commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même	des fichiers et des traitements 6.01.78. Cette autorisation est à dans les mêmes conditions que
Nom(s) figurant sur la carte	le droit d'accès en m'adressant au SNES [*] , 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Rondeaux, 75020 Paris / SNUEP [*] , 104, rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas o	a Cedex 13 / SNEP*, 76, rue des u à ma section académique.
	Date : Signature :	*Rayer les mentions inutiles

TZR : saisir les préférences

I-PERSONNELS DEJA AFFECTES DANS L'ACADEMIE :

A-	Vous ne demandez aucun changement de votre rattachement	Le rattachement administratif a un caractère définitif. Il ne peut être modifié qu'à la demande de l'intéressé ou dans le cadre d'une mesure de carte scolaire. Vous n'avez aucune demande à formuler.
B	Affecté(e) sur une zone de remplacement et rattaché(e) à un établissement de cette zone, vous souhaitez changer d'établissement de rattachement à l'intérieur de cette zone,	Vous devez, durant la période d'ouverture du serveur SIAM du 18 mars au 2 avril 2015 , vous connecter, cliquer sur la rubrique « mouvement intra-académique » puis sur la ligne « mouvement intra-académique » et enfin sur la ligne « saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement ». Vous pouvez saisir des préférences de type « établissement », « commune », ou « groupement de communes ».
		ATTENTION : VOUS NE DEVEZ EN AUCUN CAS FORMULER UN VŒU RELATIF A VOTRE ZONE D'AFFECTATION. VOUS NE DEVEZ DONC PAS CLIQUER SUR LA LIGNE « SAISISSEZ VOS VŒUX DE MUTATION » Si vous n'obtenez pas le changement de RAD demandé, vous restez dans votre RAD actuel. Le 3 avril 2015 sera édité dans votre établissement de rattachement un document retraçant votre demande. Vous voudrez bien le signer et le renvover à Diper E au plus tard pour le 8 avril 2015 .
C-	Affecté(e) sur une zone de	Vous devez, durant la période d'ouverture du serveur SIAM, vous connecter, cliquer sur la rubrique « mouvement intra-académique » puis sur la ligne « mouvement intra-académique ». A partir de là, vous devez :
r 6 5 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	remplacement et rattaché(e) à un établissement de cette zone, vous souhaitez à la fois participer au mouvement pour demander un poste fixe en établissement ou changer de zone de remplacement et –si vous n'obtenez pas satisfaction– changer de rattachement à l'intérieur de votre zone actuelle de remplacement,	 Pour formuler un vœu de mutation, cliquer sur la ligne « saisissez vos vœux de mutation » : La saisie d'un vœu relatif à une zone de remplacement vous dirigera automatiquement, dans un 2^{ème} temps, vers le menu « saisie des préférences », vous pourrez alors saisir des préférences de type « établissement », « commune » ou « groupement de communes ». Il faudra renouveler cette procédure pour chaque vœu zone exprimé.
		 2) Pour formuler une demande de changement de rattachement administratif à l'intérieur de la zone de remplacement dans laquelle vous êtes affecté(e), procéder comme décrit dans la rubrique B. Le 3 avril 2015 sera édité dans votre établissement de rattachement une confirmation de demande de mutation récapitulant vos vœux de mutation et les préférences qui y sont associées et un document retraçant votre demande de changement de rattachement administratif. Vous voudrez bien les signer et les renvoyer à la Diper E au plus tard pour le 8 avril 2015.

II- PERSONNELS AFFECTES DANS L'ACADEMIE A L'ISSUE DE LA PHASE INTER -ACADEMIQUE :

A- Vous formulez un vœu portant sur une zone de remplacement, plusieurs zones de remplacement, ou le vœu »toutes les zones de remplacement d'un département » (ZRD),	Vous devez, durant la période d'ouverture du serveur SIAM du 18 mars au 2 avril 2015 , vous connecter, cliquer sur la rubrique « mouvement intra-académique » puis sur la ligne « mouvement intra-académique. A partir de là, vous devez : Pour formuler un vœu de mutation, cliquer sur la ligne « saisissez vos vœux de mutation ». La saisie d'un voeu relatif à une zone de remplacement vous dirigera automatiquement, dans un deuxième temps, vers le menu « saisie des préférences », vous pourrez alors saisir des préférences de type « établissement », « commune » ou « groupement de communes ». Il faudra renouveler cette procédure pour chaque vœu zone exprimé.
B-Vous ne formulez pas de voeu portant sur	Vous devrez, dès que vous aurez connaissance de votre affectation par SIAM, formuler 5 préférences de type
une zone de remplacement mais vous serez	« établissement », « commune » ou « groupement de communes » correspondant à cette zone au moyen de la fiche figurant en
affecté(e) sur une zone de remplacement	annexe 19. Ce formulaire devra être envoyé par mel (ce.dipere@ac-grenoble.fr) au plus tard le 26 juin 2015. En l'absence de
dans le cadre de la procédure d'extension.	préférence exprimée, le rattachement administratif sera déterminé exclusivement par les nécessités du service.